

**MPHEC**

Maritime Provinces  
Higher Education  
Commission

**CESPM**

Commission de  
l'enseignement supérieur  
des Provinces maritimes



**La clé de notre avenir - Stratégie de  
renouvellement de la recherche  
postsecondaire au Canada  
atlantique**

Document de travail  
Août 2000

**La clé de notre avenir - Stratégie de  
renouvellement de la recherche  
postsecondaire au Canada  
atlantique**

**Document de travail  
Août 2000**

---

Pour obtenir d'autres exemplaires de ce rapport, s'adresser à la :

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes  
82, rue Westmorland, Bureau 401  
C.P. 6000  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
CANADA  
E3B 5H1

(506) 453-2844

ISBN 0-919471-22-6

---

## AVANT-PROPOS

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) et la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) ont financé et soutenu ce projet. Le chercheur principal, M. « Mac » Weaver, de Cornwallis Technologies, a été appuyé par des chercheurs de la CESPM, notamment par M<sup>me</sup> Catherine Brown et M<sup>me</sup> Dawn Gordon. Les recteurs des universités de la région de l'Atlantique et divers représentants des gouvernements provinciaux et fédéral ont en outre pris le temps de formuler leurs observations au sujet des conclusions et de suggérer de possibles mesures à prendre.

Nous tenons tout particulièrement à remercier les vice-recteurs des universités de l'Atlantique ainsi que les doyens à la recherche et les autres administrateurs principaux et partenaires de recherche qui ont bénévolement consacré du temps et de l'énergie pour soutenir ce projet à titre de membres du Comité directeur du projet sur la recherche. Voici les noms de ces personnes :

M<sup>me</sup> Cynthia Alexander, codirectrice  
Division de la recherche et des études supérieures  
Acadia University

M<sup>me</sup> Elizabeth Beale, présidente  
Conseil économique des provinces de l'Atlantique

M. Garth H. Coffin, recteur  
Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse

M. Howard Dickson, vice-recteur par intérim  
Recherche et développement international  
Dalhousie University

M. Ian Dohoo, doyen adjoint  
Études supérieures et recherche  
University of Prince Edward Island

M. Peter Ennals  
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche  
Mount Allison University

M. Kevin Keough, vice-recteur à la recherche  
Memorial University

M. John McLaughlin, vice-recteur  
Recherche et coopération internationale  
Université du Nouveau-Brunswick

M. Robert Campbell, doyen  
Instituts de la recherche et de l'enseignement  
University College of Cape Breton

M<sup>me</sup> Georgia Pe-Piper, directrice  
Études supérieures et recherche  
Saint Mary's University

M. Douglas Robertson  
APECA

M. David Slade  
APECA

M. Truong Vo-Van, vice-recteur adjoint (recherche)  
Université de Moncton

M<sup>me</sup> Cynthia Mathieson  
Directrice, recherche et liaison internationale  
Université Mount Saint Vincent

M. G. « Mac » Weaver, consultant

M<sup>me</sup> Carmelita Boivin-Cole, directrice générale  
Commission de l'enseignement supérieur des  
Provinces maritimes





## TABLE DES MATIÈRES

1.0	Introduction .....	1
1.1	Le contexte .....	1
1.2	But du projet .....	2
2.0	Faits saillants du rapport – « D'où venons-nous? » .....	3
3.0	Objectifs et stratégies – « Où allons-nous? » .....	10
4.0	Conclusion .....	14
Annexe A		
	Réussites de la recherche postsecondaire au Canada atlantique .....	15
	Bibliographie .....	21

## LISTE DES GRAPHIQUES

1. Dépenses directes totales des universités en pourcentage du PNB, 1997-1998 ..... 3
2. Dépenses de recherche et de développement par secteur au Canada, de 1989 à 1998 ..... 4
3. Part de chacune des provinces de l'Atlantique des dépenses nationales de recherche et de développement de 1987 à 1996 ..... 5
4. Financement fédéral de la recherche et du développement dans les universités, par membre à temps plein du corps professoral et par province, 1995-1996 ..... 6
5. Contribution des provinces à la recherche organisée par les universités, par habitant, 1997-1998 ..... 7
6. Courbe d'âges des professeurs à temps plein des universités des Maritimes ..... 8

## 1.0 INTRODUCTION

### 1.1 Le contexte

La connaissance et l'innovation sont les clés du succès dans le monde moderne. De l'avis général, la recherche est essentielle à la croissance socio-économique et à la qualité de vie. On constate également de plus en plus que la participation à la société du savoir est fortement tributaire de la situation géographique. On doit disposer d'une bonne capacité en région pour assimiler les connaissances produites ailleurs ainsi qu'à l'échelon régional et les mettre en pratique. En fait, on pourrait plaider que la participation pleine et entière à la société du savoir sera bientôt l'un des plus importants « liens qui nous unissent » en tant que nation. Voici l'avis de Wolfe (1998, p. 17) à ce sujet :

[traduction] « Dans la nouvelle économie, la géographie de la production se caractérise par une " conséquence paradoxale de la globalisation ", c'est-à-dire que le rôle du savoir et de la créativité privilégie le genre d'innovation localisée ou à caractère régional que suscite la proximité. Les collectivités régionales qui partagent une base de connaissances et qui interagissent dans le cadre d'institutions communes sont souvent en mesure de soutenir la capacité d'innovation. La proximité du foyer de la recherche a une influence déterminante sur la réussite du passage des nouveaux produits du laboratoire à l'exploitation commerciale ou de l'adoption de modes de fonctionnement remaniés par les concepteurs et les utilisateurs. Les entreprises qui sont établies près des grands centres de recherche universitaire sont réputées jouir " d'un avantage considérable " par rapport à celles qui sont situées à une certaine distance des foyers de recherche universitaire. »

Dans une société du savoir, on met de plus en plus l'accent sur le rôle que doit jouer le secteur postsecondaire. Dans sa dernière enquête sur les universités, le magazine Maclean's a remarqué que pour la première fois depuis des années, l'idée voulant que les universités sont cruciales, sinon essentielles, pour la réussite future du pays fait l'unanimité (p. 51). Parmi les avantages que procure une université dans une région, mentionnons la formation d'une main-d'oeuvre scolarisée et qualifiée, la possibilité d'attirer des industries et des investissements, la création de possibilités d'aller au-delà de l'assise économique traditionnelle grâce à la transmission du savoir, l'acquisition de compétences spécialisées au sujet de tous les volets de la politique sociale et économique et l'amélioration au tissu culturel et social de la collectivité.

Étant donné qu'on reconnaît de plus en plus l'importance de créer de solides noeuds régionaux de capacité de recherche ainsi que le rôle critique que jouent les universités canadiennes dans la préparation de cette capacité régionale et nationale, on a accru rapidement les nouveaux investissements et les possibilités de collaboration au cours des dernières années. Toutefois, comme l'a souligné le budget fédéral de 2000, on constate clairement que l'accès à ces nouvelles possibilités varie grandement d'une région à l'autre du pays. Voici ce qu'en dit le budget fédéral :

*Cependant, l'expérience montre aussi que tous les établissements d'enseignement supérieur et toutes les régions du pays n'ont pas la même capacité d'exploiter les possibilités créées. Le plan gouvernemental pour l'innovation et les compétences doit profiter aux Canadiens de toutes les régions. Il en était d'ailleurs question dans un récent rapport intitulé Canada atlantique : Cap sur l'avenir, où sont décrites les nombreuses possibilités qui s'offrent à la région du Canada atlantique à mesure que celle-ci développe de nouvelles industries uniques, axées sur les technologies (Budget 2000, p. 7).*

Dans ce contexte, on constate que le Canada atlantique a jeté de solides bases qui lui permettront de bâtir un avenir très fécond aux plans de l'innovation et de la productivité. Toutefois, comme en témoigne clairement le budget fédéral, les universités du Canada atlantique sont parmi celles qui ne touchent actuellement pas le maximum – ni même leur quote-part – des avantages que procurent les nouvelles possibilités nationales de modernisation des infrastructures et d'acquisition de l'information.

## 1.2 But du projet

Le présent projet permettra de commencer à s'attaquer à ces problèmes et à élaborer de solides stratégies de collaboration qui donneront la possibilité aux établissements postsecondaires du Canada atlantique et, par voie de conséquence, à tous les Canadiens de la région de l'Atlantique d'obtenir leur juste part des avantages qui découlent du réinvestissement actuel dans l'avancement et la mise en pratique des connaissances de niveau postsecondaire. D'entrée de jeu, il faut convenir que ces stratégies doivent être enracinées dans le Canada atlantique. En outre, elles doivent nettement se fonder sur les forces actuelles et les possibilités nouvelles en donnant lieu à une vaste panoplie de partenariats productifs dans la région ainsi que dans l'ensemble du pays. Elles doivent plus particulièrement permettre au Canada atlantique de se forger une place stratégique et coopérative de nature à lui procurer le maximum d'avantages du Fonds d'innovation de l'Atlantique qui vient d'être annoncé ainsi que des possibilités connexes à l'échelon fédéral et dans le secteur privé.

En 1999, le comité de direction du projet sur la recherche, qui se compose des vice-recteurs à la recherche et des administrateurs principaux de la recherche de la majorité des 17 établissements conférant des grades universitaires de la région de l'Atlantique, s'est réuni pour évaluer la situation actuelle et élaborer des stratégies de collaboration. Parmi les initiatives mises sur pied, mentionnons la préparation de la documentation cidessous :

- 1) un rapport de synthèse sur les tendances de la recherche postsecondaire au Canada atlantique par rapport aux tendances nationales et internationales (document distinct intitulé *Rapport sur les tendances de la recherche postsecondaire au Canada atlantique*);
- 2) un document de stratégie (le présent document) qui contient les faits saillants du rapport de synthèse et, d'abord et avant tout, qui résume les stratégies et les propositions formulées par le comité directeur;
- 3) une trousse de renseignements qui décrit le créneau particulier et les stratégies en matière de recherche de chacun des établissements postsecondaires participants du Canada atlantique (qui sera publiée sous forme de document distinct intitulé *Recherche postsecondaire au Canada atlantique – Profil des établissements*).

Le présent projet commence à peine. Les membres du comité directeur continueront de se réunir et de reconstruire divers intervenants et bénéficiaires. Ils visent à former des partenariats solides et à trouver une façon claire de produire des retombées d'ici la fin de la présente année financière.

## 2.0 FAITS SAILLANTS DU RAPPORT – « D'OÙ VENONS-NOUS? »

Dans son examen des investissements et des retombées antérieurs dans le domaine de la recherche postsecondaire au Canada atlantique, le comité sur la recherche a défini un certain nombre de conclusions ou de messages clés qui l'aideront à élaborer des stratégies pour l'avenir. Ces messages sont les suivants :

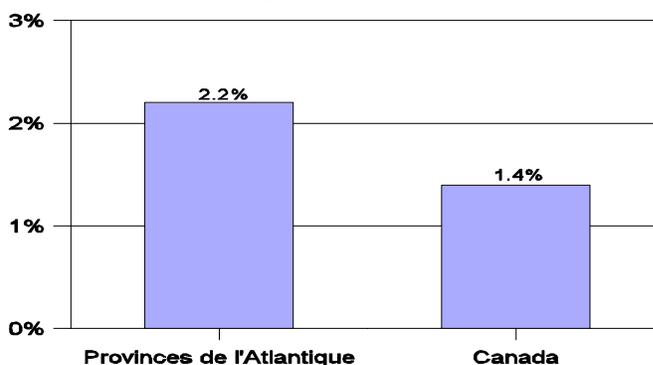
**Les établissements postsecondaires du Canada atlantique offrent de bons créneaux pour un avenir innovateur.**

- **9,5 % des étudiants canadiens**
- **excellence reconnue en enseignement**
- **solide base de chercheurs**
- **sources de savoir et d'innovation**
- **avantages intersectoriels démontrables**

Les provinces de l'Atlantique ont toujours apporté une contribution importante au paysage de l'enseignement supérieur au Canada. Pour tout dire, les établissements postsecondaires de la région se classent toujours à un rang élevé dans les comparaisons nationales. Le Canada atlantique compte à peine 7,8 p. 100 de la population canadienne, mais les universités de la région regroupent 12 p. 100 du corps professoral national et forment 9,5 p. 100 des étudiants universitaires au Canada, dont 6,2 p.

100 des étudiants diplômés du pays. Les universités du Canada atlantique jouent également un rôle clé dans l'économie de la région, car elles représentent 2,2 p. 100 du PNB régional, comparativement à la moyenne canadienne qui s'établit à 1,4 p. 100 (voir le graphique 1).

**Graphique 1**  
**Dépenses directes totales des universités en pourcentage du PNB, 1997-1998**



Sources : CEPA et AUA, *Our University Students: The Key to Atlantic Canada's Future*, 2000, p. 11.

Au fil des ans, les établissements de la région de l'Atlantique ont acquis des compétences reconnues à l'échelle internationale dans le secteur des ressources, notamment en foresterie, en aquaculture, en technologie des océans et en sciences de l'environnement. Ils se sont taillés de solides créneaux de compétences dans le secteur du savoir, y compris en géomatique, dans les appareils et les services médicaux et en sciences informatiques. La contribution de la région est également importante dans les secteurs des sciences sociales et des sciences humaines.

L'annexe A met en valeur certaines des réussites récentes dans le domaine de la recherche postsecondaire au Canada atlantique. Ces réussites s'inscrivent dans le cadre d'un nouvel exercice

qui a pour but de déterminer plus clairement et de rendre publics les avantages et les retombées de la recherche postsecondaire dans un vaste éventail de secteurs socio-économiques et culturels.

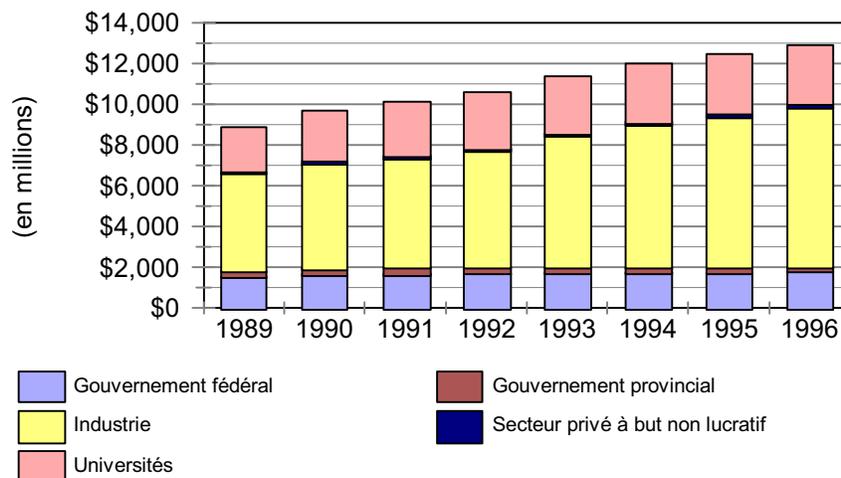
**Les investissements nationaux dans la recherche postsecondaire augmentent rapidement**

- hausse des investissements de l'industrie
- programmes fédéraux plus généreux

Au cours des dernières années, le Canada a assisté à une poussée sans précédent du réinvestissement dans la recherche postsecondaire de la part de tous les secteurs, autant des gouvernements fédéral et provinciaux que du secteur privé et des organismes à but non lucratif. Entre 1989 et 1998, les dépenses de recherche et de développement ont augmenté de 56 p. 100 (voir le graphique 2). On s'attend à ce que cette croissance se poursuive, puisque

tous les budgets fédéraux depuis 1998 contenaient de nouvelles initiatives qui ont donné lieu à des investissements importants. Parmi celles-ci, mentionnons la Fondation canadienne pour l'innovation, les nouveaux Instituts canadiens de recherche en santé, les Chaires de recherche du Canada ainsi que l'augmentation importante des budgets des conseils subventionnaires.

**Graphique 2**  
**Dépenses en recherche et développement selon le secteur productif - Canada, de 1989 à 1998**



**Source:** Statistique Canada, DIBRD, Canada, de 1987 à 1998 et par province de 1987 à 1996.

La majeure partie de la croissance des dépenses de recherche et de développement enregistrée au Canada est attribuable à l'intensification des activités du secteur de l'industrie, qui est suivi de près par le secteur des organismes à but non lucratif. Les universités ont également accru leurs activités de recherche et développement, quoique dans une moindre mesure. Parallèlement, les activités de recherche et développement des gouvernements provinciaux ont légèrement ralenti et celles du gouvernement fédéral ont augmenté faiblement au cours de la même période. Statistique Canada n'a pas encore rendu publiques les données des années plus récentes (de 1998 à 2000), mais on s'attend à ce qu'elles témoignent des augmentations importantes récemment enregistrées au chapitre des nouveaux programmes fédéraux et provinciaux, surtout dans les provinces de l'extérieur de l'Atlantique, comme l'Alberta, le Québec et l'Ontario.

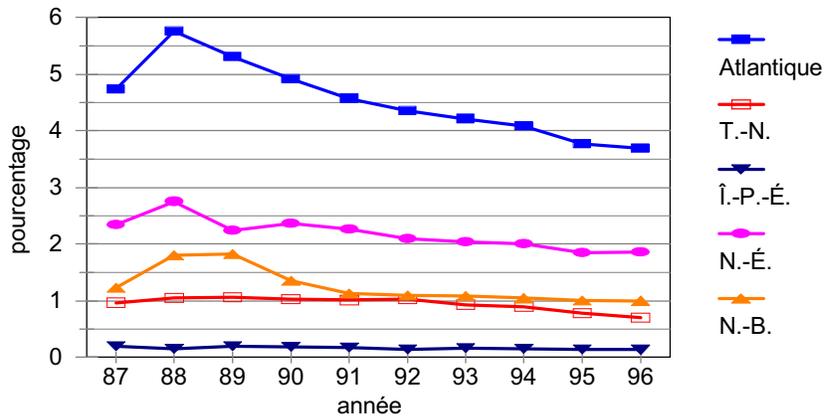
**Le Canada atlantique ne participe pas encore aussi pleinement qu'il le devrait à la reprise.**

- **les dépenses stagnent**
- **capacité d'investir limitée des provinces**

Les conclusions du rapport (document distinct intitulé *Rapport sur les tendances de la recherche postsecondaire au Canada atlantique*) montrent assez clairement que le Canada atlantique ne participe pas encore aussi pleinement qu'il le devrait à cette reprise des investissements en recherche et développement à l'échelle nationale. Les dépenses globales de recherche et développement ont augmenté au

cours des dix dernières années au Canada, mais elles ont stagné à environ 440 millions de dollars au Canada atlantique entre 1989 et 1996. Pendant ce temps, le pourcentage des dépenses nationales de recherche et développement consacrées au Canada atlantique n'a cessé de diminuer de 1989 à 1996 (voir le graphique 3). Compte tenu des récentes poussées des investissements provinciaux à l'extérieur du Canada atlantique, les données que Statistique Canada publiera au sujet des années subséquentes (de 1998 à 2000) feront probablement état d'une diminution encore plus prononcée dans notre région.

**Graphique 3**  
**Part de chacune des provinces de l'Atlantique des dépenses nationales de recherche et de développement, de 1987 à 1996**



**Source :** Statistique Canada, DIBRD, Canada de 1987 à 1998 et par province de 1987 à 1996.

Les raisons qui expliquent le décalage du Canada atlantique par rapport à l'ensemble du pays sont complexes. Mentionnons notamment la plus faible participation de l'industrie et des secteurs non gouvernementaux à la recherche postsecondaire au Canada atlantique et les écarts dans le soutien de l'infrastructure de recherche. On peut également parler d'aspects de la conception des programmes fédéraux qui compliquent la participation des petits établissements.

**La participation entière du Canada atlantique à cette reprise nationale exige**

- **une hausse marquée des investissements**
- **le recrutement actif de chercheurs**
- **une infrastructure de recherche**

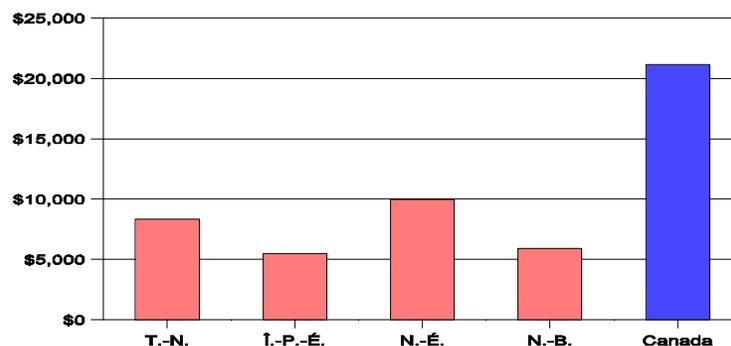
Enjeux en matière d'investissement

Dans la région de l'Atlantique, le gouvernement fédéral est la principale source de financement de la recherche, et non l'industrie comme c'est le cas dans l'ensemble du Canada. De 1989 à 1995, l'industrie a accru de 47 p. 100 son financement de la recherche et du développement au Canada. Au cours de la

même période, le financement de l'industrie a augmenté d'à peine 2 p. 100 au Canada atlantique. En outre, la situation est exacerbée par le fait que le secteur industriel du Canada atlantique se compose surtout de petites et moyennes entreprises et qu'il y est plus difficile d'avoir accès au financement de l'industrie que dans les provinces plus grandes.

À l'échelle nationale, le financement du gouvernement fédéral a augmenté de 5 p. 100 de 1989 à 1995, alors qu'il a diminué de 5 p. 100 dans les provinces de l'Atlantique au cours de la même période, ce qui représente un déficit de 10 points de pourcentage en six ans. Le Canada atlantique est beaucoup plus tributaire du financement du gouvernement fédéral que l'ensemble du Canada; c'est la raison pour laquelle la diminution de l'aide fédérale y a des répercussions passablement plus importantes que dans les autres régions. L'aide fédérale aux universités du Canada atlantique par membre à temps plein du corps professoral est parmi les plus faibles au pays (voir le graphique 4).

**Graphique 4**  
**Financement fédéral de la recherche et du développement dans les universités par membre à temps plein du corps professoral, 1995-1996**



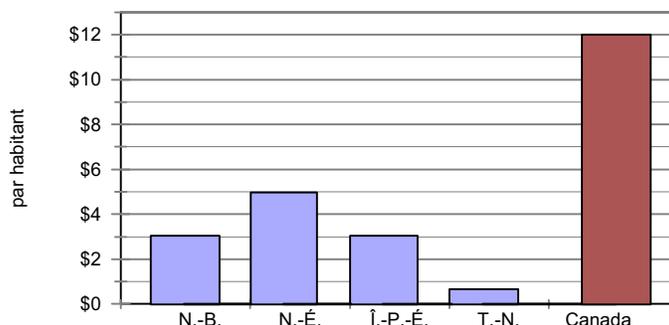
Source : AUA, *Atlantic Canada - A Knowledge-Economy Drop-out?*, exposé présenté devant le caucus libéral fédéral, 1999, p. 10, avec l'aide de données de la CESPM et de Statistique Canada.

L'aide fédérale comprend le financement des trois conseils subventionnaires [le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et le Conseil de recherches médicales (CRM)], qui représentent une importante source de financement de la recherche et du développement pour les universités de tout le Canada. Lorsqu'on calcule les recettes provenant des conseils subventionnaires par membre à temps plein du corps professoral, on constate nettement que le Canada atlantique a toujours touché moins que la moyenne nationale. Entre 1993-1994 et 1997-1998, les universités de l'Atlantique ont reçu en moyenne 6,5 p. 100 des subventions totales du CRSNG, 5 p. 100 des subventions totales du CRSH et 2,7 p. 100 des

subventions totales du CRM consenties à toutes les universités du Canada. Cette situation s'explique par des raisons complexes qui ont trait aux particularités des établissements et à des facteurs régionaux ainsi qu'à la conception des programmes et à des questions de régie interne.

Au Canada atlantique, la faculté qu'ont les gouvernements provinciaux de soutenir la recherche a toujours été plus restreinte que dans d'autres provinces, notamment pour des motifs financiers (voir le graphique 5). En fait, les provinces de l'Atlantique (à l'exclusion de la Nouvelle-Écosse, en partie) sont les seules au pays à ne pas bénéficier d'une entente spéciale de contribution à part égale à la recherche postsecondaire. En raison des contraintes budgétaires qui sont toujours à l'ordre du jour au Canada atlantique, il est très improbable que ces provinces puissent même songer à égaler l'injection de fonds nouveaux par des provinces comme l'Alberta, l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec. L'Alberta a récemment affecté une enveloppe de 500 millions de dollars au financement de la recherche en génie et en technologies de l'information, en plus de sa fondation d'un milliard de dollars destinée à la recherche dans le domaine de la santé. L'Ontario investit des centaines de millions de dollars dans ses universités et a adopté des mesures incitatives pour favoriser les investissements dans des secteurs clés de l'économie du savoir. En Colombie-Britannique, le gouvernement est en train de créer un fonds au moyen duquel il égalera tout le financement que les universités vont recueillir dans le secteur privé. Le gouvernement du Québec a adopté des orientations stratégiques grâce auxquelles il a jumelé les universités et les laboratoires privés, notamment dans l'industrie pharmaceutique.

**Graphique 5**  
**Contribution par habitant des gouvernements provinciaux à la recherche organisée par les universités, 1997-1998**



Source : Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU)

Dans ces circonstances, il est bon de remarquer que le Fonds d'innovation de l'Atlantique, dont la création vient d'être annoncée sous réserve de conditions à préciser, fournira l'occasion de remédier aux déséquilibres dans la capacité de tirer profit des possibilités naturelles et de leur effet multiplicateur.

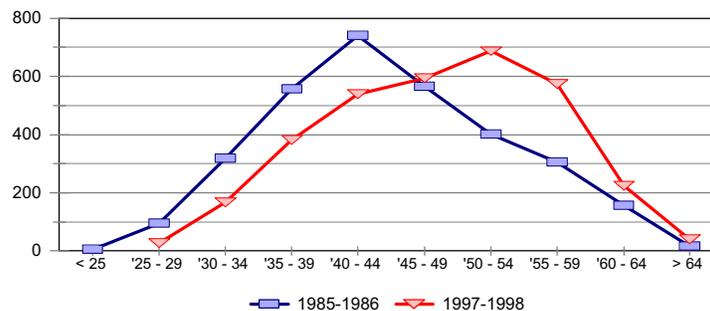
#### Enjeux en matière de ressources humaines (recrutement et maintien de l'effectif)

« Le talent est la principale ressource stratégique dans le domaine de l'innovation » (Munroe-Blum, Duderstadt et Davies, 1999, p. 3). En fait, la constitution d'une solide réserve de talent aux niveaux régional et national est le rôle central des universités canadiennes. Pour mettre ce talent en valeur, on doit cependant compter sur l'engagement et le talent du corps professoral.

Le Canada atlantique a toujours compté sur des concours nationaux relativement restreints et sur des facteurs accessoires, comme la qualité de vie, pour attirer et conserver des professeurs de calibre. Divers sondages auprès des diplômés montrent que ceux du Canada atlantique sont dans l'ensemble fortement enclins à demeurer dans la région, toutes choses étant égales par ailleurs. Ces jeunes diplômés devraient idéalement être en mesure de trouver des débouchés au Canada atlantique, car beaucoup de membres actuels du corps professoral s'apprêtent à prendre leur retraite (voir le graphique 6). Dans ce contexte, on peut se demander s'il existe une panoplie convenable de programmes des cycles supérieurs suffisamment accessibles au Canada atlantique.

**Graphique 6**  
**Courbe d'âges des membres à temps plein du corps professoral des universités des Maritimes\***

\*Les données pour Terre-Neuve ne sont pas disponibles.



**Source :** Sondage auprès du personnel enseignant des universités et des collèges.

Mais il se peut que toutes choses ne soient pas égales. En effet, les universités de l'ensemble du Canada et des États-Unis font face à de graves pénuries de professeurs. Ces universités sont souvent mieux outillées pour faire face à la concurrence à bien des égards, que ce soit au plan des salaires, du matériel ou des congés de recherche, parmi tant d'autres facteurs. Cette situation créera une pression croissante sur la capacité des membres du corps professoral des universités du Canada atlantique au cours des prochaines années, et elle exigera la mise sur pied d'activités stratégiques de recrutement à l'échelon régional.

#### Enjeux en matière de soutien de l'infrastructure de recherche

Un environnement propice à la recherche et qui soutient les chercheurs est l'un des principaux ingrédients du raffermissement de la capacité de recherche et de développement du Canada atlantique. En fait, un environnement qui offre un soutien solide à la recherche est critique, puisqu'il joue le rôle de « ciment » qui joint les pièces les unes aux autres. Cet environnement se compose d'une vaste panoplie d'éléments, dont certains ne sont pas aussi facilement quantifiables que les dollars investis. Il procure l'accès à du matériel de pointe équivalent à celui dont disposent les chercheurs d'ailleurs, des occasions de prendre part à la conception des programmes nationaux et aux évaluations par des pairs ainsi que le soutien de l'université sous forme de congés de recherche, de mentorat et d'aide à l'élaboration de projets et à la commercialisation.

L'annonce, dans le budget de 1997, de la création de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) a été l'une des mesures clés qui ont été prises dans le but de renouveler l'infrastructure de recherche des universités canadiennes. Cette fondation a pour objet de financer la modernisation de l'infrastructure de recherche des établissements postsecondaires et des hôpitaux de recherche

canadiens dans les secteurs de la santé, de l'environnement, des sciences et du génie. Elle est conçue selon le principe du jumelage des fonds, puisque la fondation contribue au plus 40 p. 100 du coût total des projets d'infrastructure. En février 2000, le Canada atlantique avait touché en tout 4,5 p. 100 de l'aide totale de la FCI, ce qui représente une injection importante de nouveaux capitaux dans la région. Ce montant est néanmoins faible si l'on tient compte du fait que la région emploie 12 p. 100 du corps professoral national. Cet écart s'explique en partie par le fait que l'aide financière du Fonds de développement de la recherche universitaire (auquel participent toutes les universités de la région de l'Atlantique, à l'exception de Dalhousie et de Memorial) était fondée sur une formule qui tenait compte des succès antérieurs auprès des conseils subventionnaires. C'est pourquoi les universités de l'Atlantique ont été tenues à un plafond historique au cours de la première ronde. L'absence de programmes provinciaux de jumelage de fonds, qui se fera douloureusement sentir lors des concours subséquents, est une autre raison. Elle est sans doute l'obstacle le plus important que devront abattre les universités du Canada atlantique pour bénéficier de nouvelles initiatives d'envergure, comme la Fondation canadienne pour l'innovation.

**Les établissements postsecondaires du Canada atlantique sont déterminés à participer pleinement.**

- **nouveaux forums de collaboration**
- **profils et stratégies de recherche**
- **définition des retombées/information**
- **meilleurs liens avec les intervenants**
- **meilleur accès aux initiatives fédérales en matière d' infrastructure**

Comme nous l'avons indiqué auparavant, le présent projet n'est pas une fin en soi. Il se veut le point de départ des stratégies de collaboration entre tous les principaux intervenants de la région de l'Atlantique et du fédéral. Dans les provinces de l'Atlantique, ces stratégies auront comme assise l'orientation plus claire et davantage axée sur la collaboration qu'adoptera le comité sur la recherche dans l'enseignement postsecondaire, qui se compose des vice-recteurs et des chercheurs principaux des universités du Canada atlantique (l'ancien comité directeur du projet sur la recherche).

Après la parution des présents rapports « préliminaires », le comité a l'intention de se pencher davantage sur les « liens entre les retombées », sur la détermination des secteurs stratégiques propices à la collaboration entre les établissements et sur les mesures qui permettront de mieux connaître les débouchés, les exigences des programmes fédéraux et les mécanismes d'aide aux chercheurs. Les cinq grandes stratégies décrites ci-dessous ont été élaborées pour orienter le travail à venir dans le but ultime de permettre au Canada atlantique de bénéficier pleinement de la reprise nationale du réinvestissement dans la recherche postsecondaire et de ses retombées. Des échéances de cinq ans ont été fixées. Dans ces circonstances, nous concentrerons nos efforts dans le but de bénéficier au maximum du Fonds d'innovation de l'Atlantique qui a récemment été créé par le gouvernement fédéral.

### 3.0 OBJECTIFS ET STRATÉGIES – « OÙ ALLONS-NOUS? »

**Un rôle plus stratégique dans le développement des connaissances régionales et des applications fondées sur les principaux créneaux et débouchés.**

Les établissements postsecondaires du Canada atlantique ont de vastes responsabilités dans un grand nombre de disciplines. Comme nous l'avons mentionné auparavant, leur rôle le plus important et le plus vital consiste à préparer les jeunes Canadiens à vivre dans la société du savoir, c'est-à-dire à faire le pont entre les

jeunes et l'innovation. Ce faisant, ils doivent demeurer accessibles à la population diversifiée et bilingue de la région. Pour jouer efficacement leur rôle prépondérant, ils doivent atteindre un calibre élevé de connaissances spécialisées et d'innovation. C'est essentiel au maintien des liens régionaux avec les connaissances et l'innovation dans tous les secteurs sociaux, économiques et culturels.

Dans ce contexte, les provinces de l'Atlantique ne disposent clairement pas de la population de base ni des ressources pour « chercher à plaire à tout le monde », en particulier dans le domaine de la recherche. Elles doivent se concentrer sur leurs meilleurs créneaux et débouchés stratégiques, sans pour autant décourager les esprits curieux et indépendants qui, le plus souvent, tracent de nouvelles voies et procurent des bénéfices à l'ensemble de la société. Cet effort stratégique est bien amorcé, mais on devra accélérer le rythme pour optimiser les possibilités de financement et de réseautage aux échelons national et international.

Bon nombre des établissements postsecondaires du Canada atlantique, en particulier ceux qui ont pris part aux concours de la Fondation canadienne pour l'innovation, ont déjà commencé à élaborer des plans stratégiques de recherche. L'obligation de préparer de tels plans a été l'un des grands avantages des concours de la FCI. On devra continuer à travailler pour déterminer l'orientation stratégique du recrutement du personnel, notamment dans le contexte des nouvelles Chaires de recherche du Canada et de l'annonce récente de la création du Fonds d'innovation de l'Atlantique.

En raison de la grande diversité des mandats et des forces dans le domaine de la recherche dans les universités de l'Atlantique, chacun des établissements devra se prêter à cet exercice. Le comité de la recherche s'est en outre engagé à chercher activement les points qui pourraient être améliorés grâce à la collaboration entre les établissements. Nous prévoyons également établir des liens avec les priorités établies par les administrations régionales et les autres partenaires possibles et améliorer les communications avec nos partenaires.

**Une meilleure sensibilisation et une plus grande adhésion des intervenants dans l'optique des retombées et des partenariats.**

Par ailleurs, il faut sensibiliser le public et la classe politique à la panoplie d'avantages qui découlent de la recherche universitaire. Pour ce faire, il faut accroître la sensibilisation nationale à l'importance de solides noeuds géographiques de recherche dans l'ensemble du pays et mieux faire comprendre à la population régionale le fait

que l'aide à la recherche n'incombe pas uniquement aux ministères de l'Éducation. Le lien entre la recherche postsecondaire, d'une part, ainsi que les priorités et les retombées sectorielles, d'autre part, doit être beaucoup mieux expliqué.

Dans ces circonstances, il faut mieux faire comprendre, à l'échelon régional comme dans l'ensemble du pays, la relation qui existe entre les investissements dans la recherche postsecondaire et leurs retombées socio-économiques et culturelles positives pour la société canadienne. On se penche actuellement sur cette question à l'échelon national, sous l'égide du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada de même qu'à Statistique Canada. Certaines mesures traditionnelles des retombées, comme la bibliométrie, les sociétés dérivées et les statistiques sur les brevets, ont leur utilité, mais elles ne suffisent clairement pas à elles seules. Ce qui intéresse davantage la société en général, ce sont les répercussions possibles sur le rendement agricole, sur la durabilité du matériel de transport, sur l'innovation dans les domaines du multimédia et de la haute technologie, sur l'amélioration de l'efficacité des soins de santé et des services sociaux, sur les innovations artistiques et culturelles, à titre d'exemples.

Outre la participation régionale aux initiatives nationales, le comité de la recherche a décidé, avec l'appui de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, de poursuivre ses travaux dans le but de mieux connaître les retombées de la recherche et ses applications concrètes dans la société en général. Des initiatives sont également mises en oeuvre dans le but d'examiner la relation entre les créneaux de recherche des universités de l'Atlantique et les priorités établies par une vaste gamme de ministères provinciaux, c'est-à-dire ses liens avec l'environnement, le tourisme, la recherche d'investissements, les soins et la politique en matière de santé, les mesures et les services sociaux, etc.

**Mise en oeuvre de projets comme bases des enveloppes de recherche provinciales « jumelées » à l'apport de fonds fédéraux et privés dans la région**

L'un des obstacles à l'entière concrétisation des retombées de la recherche postsecondaire est la perception assez répandue selon laquelle celle-ci est « isolée » et qu'elle est destinée aux publications scientifiques. Par conséquent, la participation et les investissements stratégiques ont souvent été perçus (à quelques exceptions

près) comme relevant d'abord et avant tout des ministères de l'Éducation. Les structures ciblées et les mécanismes de financement des organisations gouvernementales ont tendance à confirmer cette impression.

Le comité de la recherche reconnaît que chaque ministère provincial qui ne s'occupe pas d'éducation doit participer pleinement à l'établissement des priorités, faire des choix et bénéficier des retombées si on désire que cet investissement d'envergure soit effectué. On ne s'est pas suffisamment efforcé de faire le lien entre la capacité et les installations de recherche postsecondaire et la faculté d'attirer des investisseurs du domaine du savoir (par exemple, les nouvelles entreprises qui ont besoin d'un accès à une main-d'oeuvre très scolarisée ou à des installations de recherche).

On propose d'organiser des discussions avec chacun des gouvernements provinciaux en vue de créer des enveloppes provinciales spéciales destinées à la recherche à même les contributions d'un vaste éventail de ministères. Il faudra également élaborer des processus pour assurer la gestion stratégique des investissements effectués à même ces enveloppes et se servir de celles-ci comme levier pour obtenir du financement additionnel du gouvernement fédéral ou du secteur privé, y compris du nouveau Fonds d'innovation de l'Atlantique. On pourrait calquer les grilles et la démarche sur celles qu'utilise la Fondation canadienne pour l'innovation; toutefois, le comité est d'avis que les investissements doivent à tout prix tenir compte non seulement des priorités économiques, mais aussi des priorités sociales et culturelles. Par exemple, les investissements à même ces enveloppes

pourraient être consentis à condition qu'il existe un partenariat avec un autre établissement, le secteur privé, un organisme non gouvernemental, la collectivité, un ministère ou un autre intervenant. On devra en outre définir des mesures de reddition de comptes.

Par ailleurs, il convient de souligner l'existence d'un écart important entre les investissements provinciaux à l'échelle nationale et dans les provinces de l'Atlantique. Le comité de la recherche est d'avis qu'il faudra égaler, sinon dépasser, la moyenne nationale (12 \$ par habitant en 1997) d'ici cinq ans.

On peut s'attendre à ce que la moyenne nationale ne cesse d'augmenter, en particulier si les provinces de l'Atlantique, qui sont au bas de l'échelle, commencent à combler l'écart et si les autres provinces continuent d'accroître leurs investissements, ce qui est probable. On doit également reconnaître qu'il existe des écarts importants entre les niveaux actuels de contribution de chacune des provinces de l'Atlantique; en effet, la Nouvelle-Écosse s'approche de la moyenne nationale, tandis que Terre-Neuve se classe bonne dernière. Enfin, le comité de la recherche constate qu'il est impossible de tirer ces sommes des seuls budgets destinés à l'enseignement postsecondaire. Mais tout bien considéré, il semblerait plus réaliste de réunir ces sommes en prélevant un pourcentage du financement total destiné à chacun des ministères et des organismes qui bénéficierait de la recherche effectuée par les universités.

**Augmentation des investissements fédéraux au Canada atlantique de sorte que la région atteigne la moyenne nationale d'ici cinq ans.**

Les provinces de l'Atlantique sont beaucoup plus tributaires de l'aide fédérale à l'innovation que d'autres régions qui comptent davantage d'entreprises et d'organismes à but non lucratif. La région de l'Atlantique devra de toute évidence avoir un accès privilégié à l'aide fédérale par rapport aux provinces du centre du Canada, ne serait-ce que pour contrebalancer (et augmenter) le nombre beaucoup plus faible, somme toute,

des entreprises et des organismes à but non lucratif.

Comme l'ont fait remarquer les auteurs du rapport historique sur les tendances, les établissements postsecondaires du Canada atlantique se sont montrés enclins à recevoir davantage d'aide des organismes fédéraux autres que les conseils subventionnaires, toutes proportions gardées, ce qui peut s'expliquer en partie par la place importante qu'occupent les ressources naturelles dans la plupart des secteurs de l'économie et de la recherche au Canada atlantique. Cette situation et d'autres caractéristiques de conception ont malheureusement eu des conséquences négatives sur l'accès par la région de l'Atlantique aux programmes fédéraux (comme la Fondation canadienne pour l'innovation et les Chaires de recherche du Canada) qui sont fondés en partie sur les taux de réussite auprès des conseils subventionnaires. La difficulté d'obtenir les fonds de contrepartie nécessaires représente aussi un désavantage important, étant donné l'absence de subvention provinciale de contrepartie ailleurs au Canada.

Par conséquent, on devrait se pencher dès le début sur les répercussions des conditions prévues des initiatives fédérales au Canada atlantique. À titre d'exemple concret, mentionnons la participation intensive récente des représentants de l'Atlantique à la révision des quotas d'attribution des chaires de recherche qui, nous l'espérons, permettra à notre coin du pays de bénéficier de possibilités plus attrayantes.

Mais il ne suffit pas que les conditions (des conseils subventionnaires et des autres programmes fédéraux) soient accessibles. Le comité estime qu'il faudrait prévoir un mécanisme de développement régional ou d'autres modalités spéciales de financement pour stimuler la capacité d'investissement du secteur privé et pour faire contrepoids à l'absence, au Canada atlantique, du financement de contrepartie disponible dans d'autres provinces. La réussite des efforts déployés par les intervenants du Canada atlantique pour miser de façon stratégique sur les forces, les débouchés et les besoins de la région est tributaire de la complémentarité des caractéristiques de conception et des possibilités de contrepartie. Dans ces circonstances, l'annonce de la création du Fonds d'innovation de l'Atlantique représente une occasion exceptionnelle et grandement appréciée de soutenir le travail de collaboration prévu par le nouveau Conseil des premiers ministres de l'Atlantique. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du nouveau Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique et provoquera l'injection de 300 millions de dollars dans la technologie et l'infrastructure de recherche du Canada atlantique, en particulier dans les établissements postsecondaires et dans d'autres installations de recherche, dans le but de consolider la capacité de recherche de la région et d'accroître sa faculté de concevoir et de commercialiser de nouvelles technologies. C'est la raison pour laquelle le comité de la recherche doit absolument avoir la faculté de diriger et de renforcer la collaboration et les partenariats dans le domaine de la recherche.

**Un soutien concurrentiel à l'échelle nationale pour les chercheurs et l'infrastructure.**

Le grand nombre de petits établissements au Canada atlantique représente un défi additionnel lorsqu'il s'agit de constituer des réseaux solides et une masse critique de liens interdisciplinaires. La collaboration entre les établissements s'impose dans ces circonstances. Il faudra également relever le défi d'obtenir un accès

meilleur et plus opportun aux renseignements concernant les débouchés offerts par le fédéral, les gouvernements provinciaux et les organismes non gouvernementaux. La plupart du temps, les intervenants des provinces centrales prennent connaissance de la conception des nouvelles initiatives fédérales et en influencent le contenu avant même que les universités de la région de l'Atlantique en apprennent l'existence. On devra également trouver les débouchés internationaux qui correspondent aux priorités de la région de l'Atlantique. En retour, les universités du Canada atlantique devront mieux connaître le genre de renseignements qui permettent de remporter des concours dans le but de maximiser leur taux de réussite et leurs retombées. Finalement, il conviendra d'examiner les coûts indirects de la recherche, puisque les budgets de fonctionnement des universités en assument une part démesurée.

Le comité de la recherche s'engage donc, au cours de la prochaine année financière, à trouver des moyens de collaborer pour relever ces défis, le cas échéant. À titre d'exemple, cette collaboration pourrait prendre la forme de l'élaboration de démarches communes dans des domaines comme la commercialisation et le soutien des chercheurs, ce qui serait de nature à intéresser particulièrement les petits établissements, surtout ceux du premier cycle.

## 4.0 CONCLUSION

La participation à la nouvelle société du savoir du Canada devient rapidement l'un des plus importants « liens qui nous unissent » en tant que nation. Nous devons y prendre part si nous désirons soutenir notre croissance économique et conserver notre première place à l'échelle internationale en ce qui concerne la qualité de vie. Cette nouvelle société du savoir doit englober toutes les régions et tous les secteurs.

Comme le montre le présent rapport, le Canada atlantique n'a pas encore récolté sa pleine part du réinvestissement national et international dans la recherche. Les raisons sont complexes, mais la situation n'est pas irréversible. Les universités du Canada atlantique s'aperçoivent qu'elles doivent faire les premiers pas. Elles se sont engagées à s'efforcer d'élaborer des stratégies de créneaux et des réseaux régionaux qui contribueront à réaliser les priorités socio-économiques de chacune des provinces de l'Atlantique et de la région dans son ensemble, sans pour autant décourager les esprits curieux et indépendants qui, le plus souvent, produisent des innovations et procurent des bénéfices à l'ensemble de la société, comme nous l'avons mentionné auparavant.

Par ailleurs, il est évident que le Canada atlantique ne peut agir seul, puisqu'il est membre à part entière de la grande société canadienne du savoir. Le présent rapport est simplement un point de départ. Les universités de la région de l'Atlantique se sont engagées à travailler avec les gouvernements et l'industrie dans le but de tirer profit des talents des Canadiens de l'Atlantique et d'assurer l'avenir de la région dans le contexte du programme national de recherche et de développement.

**Annexe A****Les réussites de la recherche postsecondaire au Canada atlantique**

- *Acadia University* : Depuis 1977, Sandra Barr, géologue de la 'Acadia University, fait de la recherche sur la roche ignée qu'on trouve en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick en examinant tout particulièrement sa distribution, son âge, la possibilité qu'elle contienne des gisements de minéraux rentables et son rôle dans l'histoire géologique du nord de la chaîne des Appalaches. Ses travaux sont réputés à l'échelle internationale. Elle a procuré des possibilités de recherche intéressantes à ses étudiants et a attiré plus de 550 000 \$ en fonds de recherche dans la région.
- *Dalhousie University* : En novembre 1996, le Dr Rengaswami Rajaraman, professeur de la faculté de médecine de la Dalhousie University, a inventé le mot « endoapoptose » pour décrire le mécanisme cellulaire unique qu'il a découvert et qui se rapporte à la faculté qu'ont les cellules cancéreuses de survivre à un dommage génétique. Après la divulgation de la technologie à l'université par l'entremise du bureau de transfert de la technologie, NU-TECH, on a rapidement préparé une demande de brevet américain qui a été déposée en moins de deux semaines, en décembre 1996. Le dépôt a précédé de peu l'annonce publique de la technologie dans le cadre d'une conférence scientifique qui a eu lieu en Californie, en dépit du fait qu'on n'était pas en mesure d'évaluer tout le potentiel commercial de cette découverte captivante. L'entreprise OncoDynamics a été constituée en société en janvier 1999 dans le but de poursuivre l'identification des gènes et des produits génétiques associés à cette découverte biologique. Un investissement consécutif a été injecté dans l'entreprise en décembre 1999, et on prévoit que le premier brevet américain sera délivré au cours de la présente année relativement à cette technologie.
- *Dalhousie University* : Un professeur de génie civil et un étudiant diplômé de la Dalhousie University ont découvert une nouvelle fibre synthétique qui sera utilisée dans la production d'un béton plus résistant. La technologie, qui a été brevetée à l'échelle mondiale, entraînera la création d'emplois dans le secteur de la production au Cap Breton, elle fournira des débouchés aux diplômés en génie civil, elle assurera la poursuite d'un important programme de recherche de la faculté de génie de la Dalhousie University, elle permettra d'acquérir des installations et du matériel pour d'autres chercheurs et elle procurera des revenus aux inventeurs, à l'université et à deux entreprises établies en Nouvelle-Écosse ainsi qu'à leurs employés.
- *Memorial University* : C-CORE, un institut de recherche en génie situé à la Memorial University, dispense aux ingénieurs et aux scientifiques l'enseignement et la formation dont ils ont besoin pour travailler au large et dans les industries du secteur de la technologie. Grâce à l'aide financière de l'industrie et du gouvernement, ce centre fait de la recherche dans le but de contribuer à la mise en valeur et à l'exploitation, en toute sécurité, des ressources marines canadiennes; il a donné naissance à un certain nombre de sociétés dérivées dans le secteur de la haute technologie.
- *Memorial University* : La Memorial University a joué le rôle de chef de file du développement de l'aquaculture à Terre-Neuve. La recherche fondamentale et d'autres initiatives de l'université ont permis de créer des exploitations aquacoles rentables là où il n'y en avait pas.

Les investissements récents des deux paliers de gouvernement, de la Memorial University et de la Fondation canadienne pour l'innovation ont permis l'ouverture d'installations de recherche de pointe en aquaculture au centre d'océanographie de Memorial. Grâce à ses installations et à ses compétences, Memorial sera en mesure de diriger l'un des nouveaux réseaux de centres d'excellence, soit AquaNet. AquaNet, qui bénéficie d'un financement de 14,6 millions de dollars répartis sur quatre ans du programme des réseaux de centres d'excellence ainsi que d'une aide financière et matérielle additionnelle d'une valeur de 11 millions de dollars de ses partenaires, réunira les intervenants de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée en technologie halieutique afin de leur permettre d'examiner les aspects environnementaux et socio-économiques de cette industrie dans l'ensemble du pays.

- *Memorial University* : Des recommandations ont été présentées aux gouvernements au sujet des mesures législatives sur les garderies par suite de l'étude sur les garderies de la région de l'Atlantique qui a été réalisée par M<sup>me</sup> Mary Lyon, de la Mount Saint Vincent University, et M<sup>me</sup> Patricia Canning, de la Memorial University. Cette étude portait sur la relation entre la politique sociale en matière de garde d'enfants, les caractéristiques des garderies, la qualité des soins, les antécédents familiaux et le développement de l'enfant.
- *Mount Allison University* : Le professeur Hawkes, de la Mount Allison University, est la sommité mondiale de l'utilisation de la magnétoscopie pour l'observation des météores. Il s'est récemment rendu en Israël à la tête d'une mission qui avait comme objectif de fournir des données en temps réel pour aider les exploitants de satellite à réagir convenablement face à la menace que présentaient les pluies des Léonides.
- *Mount Saint Vincent University* : Le conseil scolaire régional de Halifax a demandé à M. Blye Frank, de la faculté d'éducation de la Mount Saint Vincent University, de réaliser un examen externe de l'école secondaire de Cole Harbour, où on signalait des tensions raciales depuis un certain nombre d'années. Il a effectué un examen d'envergure exhaustif avec la participation des intéressés à l'aide de diverses techniques de collecte des données, de 109 entrevues confidentielles, de 12 groupes de discussion, de 14 visites sur les lieux ainsi que d'une étude approfondie des documents et des dossiers de l'école. Son rapport de 51 pages contenait 73 recommandations, dont la plupart ont été mises en oeuvre par l'administration de l'école et le conseil scolaire; elles ont eu des répercussions importantes sur le fonctionnement de l'école et sur l'élaboration des politiques. En fait, l'école secondaire du district de Cole Harbour réussit à maintenir une ambiance paisible et à bien fonctionner depuis 36 mois.
- *Nova Scotia Agricultural College* : La technologie des empreintes protéiniques mise au point par les professeurs Robin Robinson et Glenn Stratton du Nova Scotia Agricultural College, qui est utilisée comme technique de criminalistique pour détecter la possession illégale de gibier, est également employée comme moyen d'assurer la qualité de la viande hachée vendue dans les épiceries. Lorsqu'elles se sont aperçues que du boeuf haché avait été mélangé à du porc ou à de la volaille en 1996, les chaînes d'alimentation ont demandé au laboratoire de recherche sur la biochimie des protéines du Nova Scotia Agricultural College et à la Direction du contrôle de la qualité du ministère de l'Agriculture et de la Commercialisation de la Nouvelle-Écosse de surveiller la qualité de la viande hachée. Par suite de cette démarche, l'incidence de falsification du boeuf haché est maintenant inférieure à 1 p. 100 en Nouvelle-Écosse. Cette technologie permet également de déterminer l'origine

du poisson et des fruits de mer, qu'ils soient produits naturellement ou à l'échelle commerciale.

- *Nova Scotia Agricultural College* : M. Rob Gordon, professeur agrégé de génie agricole au Nova Scotia Agricultural College, a découvert, dans le cadre de ses recherches sur les marais artificiels, que ceux-ci représentent un moyen efficace de traiter les eaux usées riches en éléments nutritifs qui proviennent du fumier agricole, des laiteries et d'autres sources. Outre le fait qu'ils améliorent la qualité de l'eau et la rendent conforme aux normes environnementales, ces systèmes procurent un nouvel habitat à la faune, notamment au gibier d'eau. Ils aideront les agriculteurs à se conformer aux nouveaux règlements sur la protection de l'environnement qui entreront en vigueur en Nouvelle-Écosse et ailleurs.
- *Nova Scotia College of Art and Design* : M. Nick Webb, de la division de l'enseignement de l'art du Nova Scotia College of Art and Design, a récemment mené à terme un projet de recherche qui avait pour but de vérifier si le tourisme peut servir de fondement aux décisions concernant l'apparence visuelle des localités.
- *Nova Scotia College of Art and Design* : Les chercheurs en planification environnementale du Nova Scotia College of Art and Design ont participé à une panoplie de projets. À titre d'exemple, M<sup>me</sup> Patricia Manuel a étudié la valeur écologique, culturelle et esthétique des petits marais dans des milieux urbains. On est en train de mettre au point une technique qui permettra aux urbanistes et aux entrepreneurs d'interpréter ces environnements de façon à mieux les intégrer à des milieux bâtis. M<sup>me</sup> Jill Grant, avec l'aide de collègues de l'université Dalhousie, examine des stratégies visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le parc industriel Debert Air.
- *Saint Mary's University* : Les enquêteurs de l'équipe des homicides de la GRC et les agents de conservation de la faune qui enquêtent au sujet des cas de braconnage ont fait appel aux compétences de M. Doug Strongman, de la Mary's University, qui se spécialise dans les recherches sur les larves d'insectes nécrophores.
- *Saint Mary's University* : Le professeur Zhongmin Dong, de la Saint Mary's University, a perfectionné une méthode permettant d'inoculer dans des plants de riz des bactéries fixatrices d'azote provenant de la canne à sucre. Ses recherches ont permis d'accroître le rendement de 10 à 30 p. 100. Il tente actuellement d'adapter cette technique aux principales cultures céréalières.
- *St. Francis Xavier University* : Le récipiendaire du prix de la recherche 2000 de la St. Francis Xavier University est le distingué spécialiste de l'archéologie biblique, M. Burton MacDonald. Pendant plus de 30 ans, le professeur MacDonald a fait des recherches sur le terrain au Proche-Orient, notamment au Royaume de Jordanie. La qualité et l'envergure de son travail le placent au premier rang des archéologues spécialistes du Proche-Orient. Il est également l'auteur ou le co-auteur de cinq livres et de plus de 30 monographies érudites. Les recherches de M. MacDonald ont bénéficié de l'aide d'organismes subventionnaires de l'extérieur, notamment du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, de l'American Schools of Oriental Research et de la Kyle-Kyle Foundation. En outre, Burton MacDonald soutient de façon exemplaire depuis des années la jeune génération des archéologues, dont il a formé de nombreux représentants sur le terrain.

- *St. Francis Xavier University* : Le département de biologie et le programme d'études interdisciplinaires en sciences aquatiques de la St. Francis Xavier University sont soutenus par la force de la recherche fondamentale en biologie aquatique. Le professeur Bill Marshall, dont la carrière a été marquée par l'obtention fréquente de fonds importants du CRSNG, est un physiologiste du poisson qui s'intéresse à la régulation du transport d'ions dans le cyprinodontidé et qui examine la façon dont le poisson euryhalin ajuste en intensité le désormais célèbre canal échangeur d'anions « régulateur de la perméabilité transmembranaire de la fibrose kystique ». Bien que les mutations de ce canal causent la fibrose kystique chez l'humain, sa régulation chez les poissons est indispensable à la faculté qu'ont ceux-ci de se déplacer dans l'eau de mer; par voie de conséquence, elle est importante du point de vue de la smoltification du saumon, de l'alose et du gaspareau.
- *St. Thomas University* : Le centre de recherche sur les jeunes à risque de la St. Thomas University est une installation de recherche interdisciplinaire qui regroupe des professeurs agrégés en recherches provenant des universités de toutes les régions du pays. Il a également établi des partenariats avec une panoplie d'organisations communautaires. Parmi ses projets en cours, mentionnons des recherches sur le taux de décrochage au secondaire, les troubles de l'alimentation chez les adolescents, les enfants de la rue, la violence chez les jeunes, l'analphabétisme, la toxicomanie et les maladies transmissibles sexuellement.
- *Université de Moncton* : Le Groupe de recherche en couches minces et en photonique (GCMP) de l'Université de Moncton a mis au point plusieurs appareillages de métrologie optique (photoellipsométrie spectrale à angles multiples, spectrophotométrie) servant à mesurer les propriétés optiques et les épaisseurs des couches minces, appareillages particulièrement importants dans l'industrie des semi-conducteurs et l'industrie du revêtement des surfaces. Récemment, en collaboration avec la compagnie Comdev, le GCMP a effectué une expérience dans des conditions de microgravité (dans la navette spatiale) à l'aide d'un dispositif comportant sept ampoules de préparation de couches minces organiques. L'expérience a établi les avantages que présente la microgravité par rapport à la formation de microstructures favorisant des applications spécifiques des couches obtenues. De manière générale, les activités du GCMP contribuent à l'établissement d'un environnement favorable à l'industrie de haute technologie au Nouveau-Brunswick.
- *Université de Moncton* : Les projets de recherche de la Chaire d'études K.C. Irving à l'Université de Moncton en développement durable comportent plusieurs thématiques importantes pour la province et la région des Maritimes. D'abord les travaux sur les forêts modèles identifient des critères de gestion pour l'aménagement de chicots en milieu forestier. Un autre exemple des travaux de la Chaire concerne l'élaboration d'un plan de gestion économique des ressources naturelles de la baie de Bouctouche. Ce projet s'insère dans les concepts du développement durable et des océans modèles. Ces deux aspects des recherches montrent l'impact important des travaux de recherche et développement sur le plan socio-économique. Non seulement l'exploitation des ressources de la région se fera-t-elle dans le respect de la conservation grâce aux résultats de recherche, mais aussi les retombées économiques pour la région sont-elles déjà bien présentes.
- *Université Sainte-Anne* : À l'Université Sainte-Anne, la recherche permet d'avoir un aperçu de l'impact culturel des nouvelles technologies de communication sur les minorités

d'expression française. En outre, les évaluations des aptitudes en français des enfants acadiens d'âge scolaire en Nouvelle-Écosse servent de point de départ à l'amélioration des programmes culturels et éducatifs offerts à la minorité linguistique.

- *University College of Cape Breton* : Le programme sur les droits des enfants de 6<sup>e</sup> année élaboré par les professeurs Katherine Covell et Brian Howe, du University College of Cape Breton, a été mis en oeuvre dans plusieurs écoles de la Nouvelle-Écosse. Ce programme sera ultérieurement utilisé dans d'autres provinces qui s'inspireront du modèle de la Nouvelle-Écosse. Il est fondé sur des constatations selon lesquelles les enfants qui prennent connaissance de leurs droits sont plus enclins à respecter ceux des autres et à adopter des valeurs en conséquence.
- *University of New Brunswick* : Le professeur Nancy Mathis, titulaire d'un doctorat de la University of New Brunswick, a inventé le TC Probe, qui a été salué comme l'une des plus importantes innovations technologiques de 1999 et qui suscite l'intérêt de sociétés comme IBM, Maytag, Proctor and Gamble et Whirlpool. Le TC Probe mesure la conductivité thermique et peut prévenir des incendies dans les ordinateurs, les véhicules, les maisons et les avions. En outre, M<sup>me</sup> Mathis est co-fondatrice d'une entreprise de haute technologie de Fredericton qui compte dans ses rangs des ingénieurs, des techniciens et des scientifiques.
- *University of New Brunswick* : Le professeur Pearl Sullivan, chercheuse du département de génie mécanique de la University of New Brunswick, s'affaire à mettre au point des structures intelligentes réparties à fibres optiques qui seront utilisées dans le secteur de l'aéronautique. Il s'agit de la seule installation de détection par fibres optiques au monde à l'heure actuelle qui soit en mesure de mesurer la température et la déformation au moyen d'une fibre unique. Le professeur Sullivan travaillera avec les utilisateurs à l'Institut de recherche aérospatiale du Conseil national de recherches du Canada à Ottawa. Elle collaborera également avec trois autres chercheurs de l'université. L'aéronautique est l'un des plus importants secteurs technologiques de pointe au Canada. On prévoit que le transfert de la technologie aux industries locales, qui a fait suite aux recherches de l'équipe dirigée par M<sup>me</sup> Sullivan, contribuera à l'expansion du secteur de l'aéronautique et à la croissance économique du Canada atlantique.
- *University of Prince Edward Island* : L'Île-du-Prince-Édouard produit les porcs reproducteurs les plus en santé en Amérique du Nord. La prolifération à l'échelle du continent du virus causant le syndrome respiratoire et reproducteur porcin (SRRP) au cours des années 80 et 90 a menacé ce programme de reproduction. Les chercheurs du Atlantic Veterinary College ont conçu une méthode de diagnostic rapide qui permet de détecter le virus du SRRP dans le sperme du porc, et ils l'ont mis à la disposition de l'industrie porcine. L'industrie a ainsi pu importer du matériel génétique (sperme) sans craindre de contaminer au SRRP les troupeaux de reproducteurs, préservant la place enviable de l'Île-du-Prince-Édouard comme fournisseur de reproducteurs en excellente santé.
- *University of Prince Edward Island* : En 1987, l'acide domoïque dans les moules de culture produites dans les estuaires de l'Île-du-Prince-Édouard a causé le décès de quatre personnes au Canada. Les chercheurs de la faculté des sciences et de l'Atlantic Veterinary College ont contribué à l'identification de l'agent et de sa source et à l'élaboration d'un programme permanent de surveillance pour éviter que les moules produites à l'Île-du-Prince-Édouard

renferment à nouveau de tels niveaux de toxicité. Cette recherche a permis à l'industrie de la moule de se remettre sur pied et de grandir au point où elle produit maintenant des recettes à la ferme d'environ 30 millions de dollars.

## Bibliographie

- Conseil économique des provinces de l'Atlantique (CEPA) et Association des universités de l'Atlantique (AUA), *Our University Students: The Key to Atlantic Canada's Future*, 2000.
- Bryden, J.G., W. Moore, J. McGuire et C. Hubbard, *Atlantic Canada : Catching Tomorrow's Wave*, 1999.
- Gouvernement du Canada, *Budget 2000 : Permettre à l'économie canadienne d'innover davantage*, le 28 février 2000.
- Johnston, A., Measuring Excellence in Maclean's: Canada's Weekly Newsmagazine, le 15 novembre 1999, vol. 112, n° 46, Toronto, Ontario, p. 49 à p. 52.
- Munroe-Blum, H., J. Duderstadt et G. Davies, *Growing Ontario's Innovation System: The Strategic Role of University Research*, 1999.
- Rapport du comité d'experts sur la commercialisation de la recherche universitaire, *Investissements publics dans la recherche universitaire : Récolter les bénéfices*, Ottawa, 1999, présenté au Conseil consultatif des sciences et de la technologie, qui relève du Premier ministre.
- Statistique Canada, section des sciences et de la technologie, *Estimations des dépenses canadiennes de recherche et développement (DBRD), Canada, de 1987 à 1998, et par province de 1987 à 1996*, 1998a.
- Wolfe, D., *Quality and accountability in PSE Research: the Measurement Challenge*, rédigé à l'intention du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC), 1998.